

Conditions place supplémentaire

Le Passager peut choisir de réserver le service Extra seat ou place supplémentaire, à condition de s'acquitter du supplément indiqué au moment de l'achat (ci-après le « Service »). Pour cela, il devra accepter expressément les conditions en vigueur.

Ce Service permet au Passager de réserver à son nom, en plus de sa propre place, une place supplémentaire adjacente ou contiguë, si les conditions ici exposées sont vérifiées.

Un Passager ne peut réserver qu'une seule place supplémentaire, et celle-ci doit être toujours contiguë ou adjacente à celle qu'il occupe.

La place supplémentaire est attribuée au Passager de façon automatique. Dans tous les cas, si le Passager souhaite changer la place qui lui a été préalablement attribuée, il devra s'acquitter des frais indiqués à chaque instant.

La place supplémentaire ne peut en aucun cas être utilisée pour transporter un bagage dont le poids et les dimensions ne permettent pas de le positionner parfaitement sur le siège, ou encore ne pouvant pas être correctement attaché et stabilisé avec la ceinture de sécurité, ou nuisant au confort et à la sécurité des autres passagers et du propre vol. La place supplémentaire ne peut pas être utilisée non plus pour le transport d'animaux, quelle que soit leur taille ou celle de leur cage ou sac, ou de tout autre colis, bagage ou marchandise dangereuse ou interdite en vertu des Conditions générales de transport de Vueling ou de la réglementation en vigueur.

Les objets tels que les instruments de musique ou similaires de plus de 136 x 47 x 25 cm et/ou 75 kg ne peuvent pas occuper de place supplémentaire, et pourront également être retirés pour être placés en soute,

moyennant le paiement d'un supplément.

Que ce soit au niveau de la porte d'embarquement ou à bord, les bagages à main non conformes aux normes de la compagnie, c'est-à-dire excédant le nombre, le poids et/ou les dimensions précédemment décrits, pourront être retirés pour être placés en soute, moyennant le paiement d'un supplément.

Vueling se dégage de toute responsabilité concernant les bagages ou colis de grandes dimensions refusés à la porte d'embarquement et volontairement abandonnés par le Passager.

En fonction des mesures de sécurité en vigueur dans le pays d'origine ou de destination, il est possible que certains articles ne soient pas admis à bord, sans préjudice des normes qui régissent le transport de certains produits en bagage à main.

Les Passagers qui réservent le Service seront contraints d'effectuer l'enregistrement au comptoir de l'aéroport, et non sur le site Web de Vueling, et de vérifier avec le personnel les dimensions et le poids de leurs bagages avant d'entrer dans la zone de sécurité.

Les Passagers répondront des dommages et intérêts causés à d'autres passagers par leurs bagages, notamment si ceux-ci n'ont pas été correctement attachés par la ceinture de sécurité, à moins d'une négligence de la part de Vueling.

Ce Service peut être proposé ou non sur la base de différents critères laissés à la discrétion de Vueling Airlines, S.A. qui se réserve le droit d'en modifier les conditions à tout moment.